

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL LOIRET

Année 2023



Catégories pour l'année 2023 :

	Filles	Garçons
Avenirs 1	2016-2014	2016-2013
Avenirs 2	2013	2012
Avenirs 3	2012	2011
Benjamin 1	2011	2010
Benjamin 2	2010	2009
Juniors 1	2009-2008	2008-2007
Juniors 2	2007-2006	2006-2005
Seniors	2005 et avant	2004 et avant

Suivi des Révisions

Version 1 du 09 décembre 2022

Version 2 du 13 février 2023 :

- Mise à jour de la réglementation sur les officiels (Annexe 2)
- Précision sur les maillots de bain autorisés.
- Modification des lieux de la journée d'automne (Fleury-les-Aubrais) et des interclubs départementaux (Saran).



Journée de District 1

Compétition Avenirs/Benjamins

Plot 1

Bassin : **25m** Couloirs : **5**

Date	Dimanche 22 Janvier 2023	
Lieu	PITHIVIERS	
Ouverture des portes	7H30	13H30
Début des épreuves	8H45	14H45
Programme	400 NL D/M 25 NL (<i>Avenirs seulement</i>) 50 Dos D/M 100 Papillon D/M 25 Br (<i>Avenirs seulement</i>) 200 4N D/M	50 NL D/M 25 Dos (<i>Avenirs seulement</i>) 200 Dos D/M 100 Brasse D/M 25 Pap (<i>Avenirs seulement</i>) 200 NL D/M

Engagements sur Extranat avant le mercredi 18 janvier 2023 23h59.

Objectif

- Proposer un circuit de compétition attractif aux nageurs de niveau départemental et régional.
- Permettre aux nageurs de niveau départemental de se qualifier au niveau régional.

Règlement

Compétition ouverte aux nageurs Juniors & Seniors uniquement sur les épreuves ne leur permettant pas un accès à un niveau régional ou plus.

Compétition ouverte aux nageurs Avenirs & Benjamins.

3 épreuves maximum par réunion.

Pour les catégories Avenirs et Benjamins, seuls les maillots de bain avec coutures piquées (cousues) sont autorisés. Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées.

Les 3 premiers par catégorie (Avenirs 1/ Avenirs 2 / Avenirs 3 / Benjamin 1 / Benjamin 2/ Juniors 1 / Juniors 2/Seniors) et par épreuve seront récompensés.

Organisation

Le club d'accueil participe à l'organisation de la compétition.

Chaque club devra fournir :

- Un officiel par club pour chaque nageur dès le premier inscrit.
- Deux officiels entre 5 et 9 nageurs dont au moins un juge.
- Trois officiels dont au moins un juge à partir de 10 nageurs.



Journée de District 2 Compétition Avenirs/Benjamins Plot 2

Bassin : 25m Couloirs : 6

Date	Dimanche 5 mars 2023	
Lieu	FLEURY-LES-AUBRAIS	
Ouverture des portes	7H30	13H30
Début des épreuves	8H45	14H45
Programme	800 NL D/M 200 Brasse D/M 25 Br (Avenirs seulement) 50 Papillon D/M 100 Dos D/M 25 NL (Avenirs seulement) 200 4 Nages D/M	400 NL 100 4 Nages D/M 25 Dos (Avenirs seulement) 200 Papillon D/M 50 Brasse D/M 25 Pap (Avenirs seulement) 100 NL D/M 400 4N D/M

Engagements sur Extranat avant le mercredi 1^{er} mars 2023 23h59.

Objectif

- Proposer un circuit de compétition attractif aux nageurs de niveau départemental et régional.
- Permettre aux nageurs de niveau départemental de se qualifier au niveau régional.

Règlement

Compétition ouverte aux nageurs Juniors & Seniors uniquement sur les épreuves ne leur permettant pas un accès à un niveau régional ou plus.

Compétition ouverte aux nageurs Avenirs & Benjamins.

3 épreuves maximum par réunion.

Pour les catégories Avenirs et Benjamins, seuls les maillots de bain avec coutures piquées (cousues) sont autorisés. Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées.

Les 3 premiers par catégorie (Avenirs 1/ Avenirs 2 / Avenirs 3 / Benjamin 1 / Benjamin 2/ Juniors 1 / Juniors 2/Seniors) et par épreuve seront récompensés.

Organisation

Le club d'accueil participe à l'organisation de la compétition.

Chaque club devra fournir :

- Un officiel par club pour chaque nageur dès le premier inscrit.
- Deux officiels entre 5 et 9 nageurs dont au moins un juge.
- Trois officiels dont au moins un juge à partir de 10 nageurs.



Compétition Avenirs/Benjamins Plot 3

Bassin : 25m Couloirs : 8

Date	Dimanche 9 avril 2023	
Lieu	OLIVET	
Ouverture des portes	8H00	13H30
Début des épreuves	9H00	14H15
Programme	400 NL D 200 4 Nages M 50 Papillon D/M 25 Dos (Avenirs seulement) 100 Dos D/M 200 Brasse D/M 100 NL D/M 25 Pap (Avenirs seulement) 200 Papillon D/M 50 Brasse D/M 100 4 Nages D 1500 NL M	400 NL M 200 4 Nages D 50 Dos M/D 25 Br (Avenirs seulement) 100 Papillon M/D 200 NL M/D 100 Brasse M/D 25 NL (Avenirs seulement) 200 Dos M/D 50 NL M/D 100 4 Nages M 1500 NL D

Engagements sur Extranat avant le mercredi 5 avril 2023 23h59.

Règlement

Compétition ouverte aux nageurs Avenirs & Benjamins et qualificative aux compétitions de niveau régional.

Pour les catégories Avenirs et Benjamins, seuls les maillots de bain avec coutures piquées (cousues) sont autorisés. Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées.

Les 3 premiers par catégorie (Avenirs 1/ Avenirs 2 / Avenirs 3 / Benjamin 1 / Benjamin 2) et par épreuve seront récompensés.

Organisation

Le club d'accueil participe à l'organisation de la compétition.

Chaque club devra fournir :

- Un officiel par club pour chaque nageur dès le premier inscrit.
- Deux officiels entre 5 et 9 nageurs dont au moins un juge.
- Trois officiels dont au moins un juge à partir de 10 nageurs.



Regroupement départemental

Samedi 13 Mai 2023

**10h à 12h : Complexe Nautique de La Source (Orléans)
Bassin sportif (25m)**

Après-midi : Activité à définir



Coupe du Loiret
Finale Départementale Avenirs-Benjamin

Bassin : **25m** Couloirs : **5**

Date	Dimanche 11 Juin 2023	
Lieu	La Ferté Saint-Aubin	
Ouverture des portes	8H30	13H30
Début des épreuves	9H30	14H30
Programme	200 NL	100 4 Nages
	100 Papillon	100 NL
	50 Dos	50 Brasse
	100 Brasse	200 Papillon
	400 NL	100 Dos
	200 Dos	400 4 Nages
	50 NL	200 Brasse
	200 4 Nages	50 Papillon
800 NL D	800 NL M	

Engagements sur Extranat avant le mercredi 7 Juin 2023 23h59.

Règlement

Compétition ouverte aux catégories Avenirs, Benjamins, Juniors & Seniors.

Compétition qualificative aux compétitions de niveau régional.

Pour les catégories Avenirs et Benjamins, seuls les maillots de bain avec coutures piquées (cousues) sont autorisés. Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées.

Classement général sur les 6 épreuves : les quatre 50 de spécialité + 100 4N + 200 NL

(Participation obligatoire aux 6 épreuves pour intégrer le classement)

Récompenses aux 3 meilleurs du classement général par catégorie à l'addition des points sur les 6 épreuves.

Organisation

Le club d'accueil participe à l'organisation de la compétition.

Chaque club devra fournir :

- **Un officiel par club pour chaque nageur dès le premier inscrit.**
- **Deux officiels entre 5 et 9 nageurs dont au moins un juge.**
- **Trois officiels dont au moins un juge à partir de 10 nageurs.**



Critérium d'Automne

Bassin : **25m** Couloirs : **6**

Date	Dimanche 8 Octobre 2023	
Lieu	FLEURY-LES-AUBRAIS	
Ouverture des portes	8H30	13H30
Début des épreuves	9H45	14H30
Programme	<p>400m NL Dames 200m Papillon Messieurs 100m Papillon Dames 100m Dos Messieurs 200m Dos Dames 200m Brasse Messieurs 100m Brasse Dames 100m NL Messieurs 200m NL Dames 200m 4 Nages Messieurs 100m 4 Nages Dames</p>	<p>400m NL Messieurs 200m Papillon Dames 100m Papillon Messieurs 100m Dos Dames 200m Dos Messieurs 200m Brasse Dames 100m Brasse Messieurs 100m NL Dames 200m NL Messieurs 200m 4 Nages Dames 100m 4 Nages Messieurs</p>

Engagements sur Extranat avant le mercredi 04 Octobre 2023 23h59.

Règlement de la compétition

Compétition réservée aux nageurs des catégories Juniors et Séniors.

Chaque nageur peut participer à 3 épreuves par réunion.

Les 3 premiers par catégorie (Juniors 1 / Juniors 2 / Seniors) et par épreuve seront récompensés.

Chaque club devra fournir :

- Un officiel par club pour chaque nageur dès le premier inscrit.
- Deux officiels entre 5 et 9 nageurs dont au moins un juge.
- Trois officiels dont au moins un juge à partir de 10 nageurs.
- Quatre officiels dont au moins 2 juges pour 20 nageurs.



Championnats Interclubs

Bassin : **25m** Couloirs : **6**

Date	Samedi 11 Novembre 2023	
Lieu	SARA N	
Ouverture des portes	7H30	13H15
Début des épreuves	9H00	14H30
Programme	<p>10X50m NL Dames 10X50m NL Messieurs 100m Dos Dames 200m Dos Messieurs 100m Brasse Dames 200m Brasse Messieurs 100m NL Dames 400m NL Messieurs 100m Papillon Dames 200m Papillon Messieurs 100m 4 Nages Dames 200m 4 Nages Messieurs Course des remplaçants (100 4 Nages) Pause 15' 4X200m NL Dames</p>	<p>4X200m NL Messieurs 200m Dos Dames 100m Dos Messieurs 200m Brasse Dames 100m Brasse Messieurs 400m NL Dames 100m NL Messieurs 200m Papillon Dames 100m Papillon Messieurs 200m 4 Nages Dames 100m 4 Nages Messieurs Pause 15' 4X100m 4 Nages Dames 4X100m 4 Nages Messieurs</p>

Engagements sur Extranat avant le mercredi 8 Novembre 2023 23h59.

Règlement de la compétition

Pour être classée, une équipe doit comporter 10 nageurs et obligatoirement participer à toutes les épreuves. Chaque nageur doit participer à une épreuve individuelle et au relais 10x50m NL.

Une deuxième équipe pourra être constituée et engagée si la première équipe est au complet.

Le classement s'effectue à l'addition des points à la table de cotation fédérale, la cotation des relais ne sera pas doublée.

Les 3 premières équipes filles et garçons seront récompensées.

Chaque club devra fournir :

- Un officiel par club pour chaque nageur dès le premier inscrit.
- Deux officiels entre 5 et 9 nageurs dont au moins un juge.
- Trois officiels dont au moins un juge à partir de 10 nageurs.
- Quatre officiels dont au moins 2 juges pour 20 nageurs.



Championnats Départementaux Hiver

Bassin : **25m** Couloirs : **6**

Date	Samedi 25 Novembre 2023		Dimanche 26 Novembre 2023	
Lieu	Complexe Nautique de la Source (Orléans)			
Ouverture des portes	7H30	13H15	7H30	13H15
Début des épreuves	9H00	14H30	9H00	14H30
Programme	400 NL	400 4N	100 Dos	100 Dos (Finales)
	50 Pap	50 Pap (Finales)	200 Br	200 4N
	100 Br	100 Br (Finales)	100 NL	100 NL (Finales)
	100 4N	100 4N (Finales)	50 Dos	50 Dos (Finales)
	50 NL	50 NL (Finales)	50 Br	50 Br (Finales)
	200 Pap	200 Dos	100 Pap	100 Pap (Finales)
		1500 NL	200 NL	800 NL

Engagements sur Extranat avant le mercredi 22 Novembre 2023 23h59.

Règlement de la compétition

Compétition réservée aux nageurs des catégories Juniors & Séniors.

Les nageurs Benjamins respectant la grille de temps en Annexe 1 peuvent participer et prétendre aux récompenses de la catégorie Juniors 1.

Sur 800 NL et 1500 NL, les séries pourront être doublées en fonction du nombre d'engagements.

Les séries seront nagées toutes catégories confondues.

Epreuves de 50 / 100 : Finales A et B (Toutes catégories)

Epreuves 200 / 400 NL / 400m 4 Nages / 800 NL / 1500 NL : classement direct au temps des séries.

Classements et récompenses par catégories (Benjamins/Juniors 1- Juniors 2/Séniors).

Compétition qualificative pour les compétitions Régionales



MEETING MAITRES DU LOIRET #6



Samedi 2 Décembre 2023

Piscine d'Olivet l'Inox

Bassin de 25m - 8 couloirs

Bassin de récupération



ffn.loiret@gmail.com / 06 32 09 16 63

Programme

Samedi matin OP 8H – DE 9h	Samedi après-midi OP 14H – DE 15h
400 Nage Libre	200 Nage Libre
50 Brasse	50 Dos
400 4 Nages	100 Papillon
50 Papillon	100 Brasse
100 Dos	200 4 Nages
100 Nage libre	200 Dos
200 Brasse	50 Nage libre
100 4 Nages	200 Papillon
800 Nage Libre	1500 Nage Libre

Nota : Horaires susceptibles de modification en fonction des engagements.
Les épreuves 800 NL et 1500 NL pourront être doublées si besoin.

Règlement

Récompenses :

- ❖ aux trois premiers par épreuve, selon la table de cotation avec prise en compte du coefficient de rajeunissement
- ❖ pour le nageur et la nageuse ayant réalisé la course avec le plus grand nombre de points à la table de cotation
- ❖ au vainqueur en Dames & Hommes (Somme des points) du **Combiné** : Les quatre 50 m & 100 4 Ng (Participation obligatoire aux 5 courses)
- ❖ au vainqueur en Dames & Hommes (Somme des points) du **Challenge Spécialité** (Participation aux 50-100-200 dans la même nage, quelle que soit la nage)
- ❖ pour les clubs les plus représentés

Compétition accessible aux nageurs de la catégorie C0

Meeting qualificatif pour les Championnats de France Maîtres 2024

Tarif : 5 € par engagement / Inscriptions Extranat jusqu'au mercredi 29 novembre



Meeting Avenirs-Jeunes du Loiret #5



Récompenses aux 3 premiers de chaque épreuve par catégorie

**Dimanche 3
décembre 2023**

Filles : 13 ans et -
Garçons : 14 ans et -

Pour chaque épreuve, le nageur le plus rapide de la 1^{ère} série s'installera sur un trône. Il sera remplacé à chaque fois par un éventuel nageur plus rapide lors des séries suivantes.



Piscine de Saran (45)

Dimanche matin	Dimanche après-midi
OP 08h00 - DE 09h30	OP 14h00 - DE 15h00
50 m Papillon Avenirs 100 m Papillon Benjamins 50 m Dos Avenirs 100 m Dos Benjamins 100 m 4 Nages Avenirs ---- Relais 4x50 NL mixte Benjamins	100 m Brasse Benjamins 50 m Brasse Avenirs 100 m N.L. Benjamins 50 m N.L. Avenirs 200 m 4 Nages Benjamins ---- Relais 4x50 NL mixte Avenirs

- Relais mixtes : obligatoirement composés de 2 filles et 2 garçons
- Catégories individuelles : Avenirs 1 - Avenirs 2 - Avenirs 3
Benjamins 1 - Benjamins 2
- Catégories relais : Avenirs & Benjamins
- Horaires susceptibles de modification selon les engagements
- Tarif des engagements : 5 € par course individuelle / 5 € par relais

Engagements Extranat jusqu'au mercredi 29 novembre 23h59

Contact : ffn.loiret@gmail.com – 06 48 73 83 53



**Bassin 25m de 6 couloirs
Bassin de récupération**

Piscine La Grande Planche - 146 rue Maurice Claret - 45770 SARAN

ANNEXE 1

Grille d'accès aux championnats départementaux pour les catégories Benjamins

Les temps sont à réaliser tous bassins.

Dames Benjamins	Epreuves	Messieurs Benjamins
00:34,15	50 NL	00:30,85
01:16,31	100 NL	01:07,79
02:44,56	200 NL	02:30,04
05:47,32	400 NL	05:14,80
11:58,07	800 NL	10:57,17
22:49,44	1500 NL	21:03,10
00:39,21	50 Dos	00:34,79
01:25,22	100 Dos	01:15,59
03:04,08	200 Dos	02:44,24
00:44,54	50 Br	00:40,23
01:37,15	100 Br	01:28,57
03:26,03	200 Br	03:13,81
00:37,87	50 Pap	00:33,46
01:24,95	100 Pap	01:14,71
03:23,88	200 Pap	03:05,71
01:29,61	100 4N	01:21,99
03:06,78	200 4N	02:49,93
06:36,00	400 4N	06:01,10

ANNEXE 2

Règles Officiels CD45 à compter de la saison 2022/2023

Conformément aux dispositions des réunions du CD45 et des dispositions présentées à l'AG 2022, il est rappelé et décidé les points suivants :

- Officiels actifs : sont considérés comme « actifs » les officiels ayant réalisés 6 réunions sur l'année. Cette règle sera prise en compte à partir de la saison 2023 pour la comptabilisation des officiels dans le cadre de la demande de subvention départementale.

Pour la saison 2021-2022 seront comptabilisés les officiels ayant officié en tant que titulaire sur cette saison à au moins une réunion. Pour la saison 2020-2021, suite au Covid, nous avons pris en compte la présence à au moins une réunion sur les 3 dernières années.

- Chaque club gère ses officiels. Il appartient à ce dernier de mettre à jour son vivier et de gérer les inscriptions aux formations et aux compétitions.

Le comité indique les formations et les recyclages aux clubs qui transmet l'information à ses licenciés (officiels ou futurs officiels). Les formations au niveau « supérieur » et les recyclages sont transmis en parallèle par le comité aux officiels de sa juridiction afin de permettre à tous de se former.

- Dans le cas où un club n'aura pas mis à jour ses officiels en supprimant ses officiels inactifs, le CD45 mettra d'office à jour le fichier afin de permettre à tous une meilleure visibilité. L'officiel désactivé sera obligé de refaire sa formation.

- Pour les officiels stagiaires, il convient, pour être considéré comme officiel, avoir officié au plus tard l'année suivant l'obtention de son titre sur une réunion (hors Stage). Le comité a organisé et continuera à organiser des sessions de formation de chrono lors des compétitions afin de permettre à chaque club de trouver des officiels auprès de licenciés et de parents.

Les stagiaires validant leurs formations n'officieront pas tous par la suite, il est pour cela important de mettre à jour les fichiers afin de présenter un listing sincère et exploitable y compris pour chaque club.

- Le comité 45 organise les compétitions selon le programme départemental établi par la commission des entraîneurs. Une partie des compétitions s'inscrit dans le programme fédéral, une autre partie est établie sur proposition de la commission et validation du CD45 (meetings, réalisation des districts...): ce sont des compétitions non-obligatoires qui pourraient être supprimées par le CD45 en cas d'inscriptions insuffisantes de nageurs et en cas d'un nombre insuffisant d'officiels inscrits en amont.

- Il est rappelé que le comité 45 a décidé en 2017 une politique tarifaire favorable aux clubs. (Tarifs des engagements inchangés depuis 2017, pris en charge de l'ensemble des frais du collectif jeunes sur la saison 2021-2022, reversement de 10% pour chaque compétition et chaque club ayant au moins un licencié dans le CD45, reversement de 50€ pour la participation aux frais de compétition pour les clubs accueillants...)

Depuis la mise en place du reversement, ce dernier a été appliqué même si les clubs n'ont pas ramené d'officiel. Le CD45 souhaite valoriser les efforts des clubs jouant le jeu, il n'est pas procédé à sa suppression. Ce point a été clarifié sur la saison 2021-2022 lors des réunions du comité directeur et les clubs doivent amener des officiels en déduisant celui affecté au comité (un seul membre décompté par club et par réunion).

Le programme de présence des membres du CD45 aux compétitions est joint au bulletin du CD45 (compte rendu) disponible sur le site du FFN du Comité, il appartient au club de prendre ses dispositions pour amener ses officiels.

- Les officiels, dès validation de l'obtention de leur titre, ont accès à leur espace « *Extranat officiel* ». Sur ce dernier, il est important de s'inscrire pour les compétitions. Pour les compétitions non-obligatoires (hors programme fédéral), ils devront impérativement s'inscrire. Pour les autres il est fortement conseillé de s'inscrire afin d'établir un jury avant la compétition et ne pas perdre de retard sur la gestion de la compétition.

A compter de la saison 2022-2023, les règles suivantes devront être respectées :

- **Un officiel par club dès 2 nageurs inscrits.**
- **Deux officiels entre 5 et 9 nageurs dont au moins un juge.**
- **Trois officiels dont au moins un juge à partir de 10 nageurs.**
- **Quatre officiels dont au moins 2 juges pour 20 nageurs.**
- **Un officiel supplémentaire par tranche de 10 nageurs. (5 pour 30 nageurs, 6 pour 40...)**

- Le comité valide les pénalités et ses modalités suivantes, applicable **dès le 1^{er} janvier 2023** comme annoncé lors de l'AG afin de permettre la mise en place par les clubs :

Pour chaque officiel manquant par réunion une pénalité de 50€ sera appliquée.

Les pénalités seront inscrites sur les factures récapitulatives établies par le CD45. Le non-paiement des factures exposera le club au refus d'inscription sur toutes les compétitions à venir. Les meetings pourront avoir leurs réglementations et tarifs propres (comme pour les années précédentes).

Il est rappelé que le cas échéant les Meetings organisés par le Comité gardent leurs réglementations propres indiquées sur les plaquettes.